



Tél : 02 31 79 06 26

mairie.hototenaugelaposte.net

PROCÈS VERBAL
LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du mardi 03 mai 2022

L'an deux mil vingt-deux, le mardi trois mai à 20 heures 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Mme PATUREL Brigitte, Maire.

Étaient présents : Brigitte PATUREL, Jean-Marc AUVRAY, Bernard BOUCHER, Guillaume COUDEVILLE, Marie-Ange GAUTRON, Virginie HEMERY, Sandrine KOSOLINSKY, Anne LAVIEC, Mounir ZIANI

Absents excusés : Emmanuel CARPENTIER, David COUROYER

Secrétaire de séance : Jean Marc AUVRAY

AJOUT À L'ORDRE DU JOUR :

- Devis VARIN travaux de voiries.

DEVIS CHEMIN DES PLANCHES ET BREQUELAN

Madame le Maire donne la parole à Monsieur Bernard BOUCHER pour la présentation des devis :

CHEMINS	DÉSIGNATION	MONTANT	
		H.T	TTC
Chemin des planches	Enrobé BB0/10	9 309,20 €	11 171,04 €
Chemin des planches	Bicouche	7 091,60 €	8 509,92 €
Chemin de Brequelan	Enrobé BB0/10	15 746,20 €	18 895,40 €
Chemin de Brequelan	Bicouche	10 012,40 €	12 014,88 €

Après concertation le conseil municipal à l'unanimité choisi les devis suivants :

Chemin des planches en Enrobé pour 9303,20 € HT soit 11171,04 € TTC

Chemin de Brequelan en Enrobé pour 15746,20 € HT soit 18895,40 € TTC, et autorise Madame le Maire à signer les devis et au paiement de la facture.

FIXATION DE LA PARTICIPATION AU REPAS COMMUNAL

Madame le Maire donne la parole à mesdames Marie-Ange GAUTRON et Anne LAVIEC, celle-ci expose au conseil le projet de la participation financière au repas communal :

- Les plus de 60 ans participation gratuite
- Les personnes de 13 à 59 ans participation 20 €
- Les personnes de 8 à 12 ans participation 10 €
- Pour les moins de 8 ans participation gratuite

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité valide ces tarifs

PROPOSITION D'ALIÉNATION CHEMIN RURAL N°4 "DIT CEINTURE DU MARAIS"

Madame le Maire donne lecture d'un courrier reçu d'un administré en vu de l'acquisition du chemin rural N°4 dit "CEINTURE DU MARAIS".

Après échange, le conseil municipal à l'unanimité, demande de sursoir à la décision, ce point sera évoqué de nouveau lors d'un prochain conseil.

ACCEPTATION DEVIS POUR LA RÉALISATION D'UNE BARRIÈRE D'ÉTANCHÉITÉ MUR ANCIENNE ÉCOLE DE HOTOT.

Madame le Maire présente deux devis reçus pour la réalisation d'une barrière d'étanchéité sur le mur de l'ancienne école de Hotot.

	MONTANT	
	H.T	TTC
VIVROSEC Normandie	4 633,00 €	5 096,30 €
SARL PERRIER	5 342,00 €	6 342,80 €

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité choisi le devis de la SARL PERRIER pour un montant HT de 5342,00 € HT soit 6342,80 € TTC et autorise madame le maire à signer le devis et au paiement de la facture

ACCEPTATION DEVIS DÉBROUSSAILLAGE ET NETTOYAGE DE CHEMIN DE "LA COUR JARDIN".

Madame le Maire donne la parole à Monsieur Jean-Marc AUVRAY pour la présentation du devis reçu de Monsieur LAFOSSE Claude pour un montant de 5050,00 € HT soit 6060,00 € TTC.

Après délibération le conseil municipal à l'unanimité autorise Madame le Maire à signer le devis et au paiement de la facture.

QUESTIONS DIVERSES.

- ✓ **Presbytère de HOTOT**

Madame le Maire informe le conseil municipal de la réparation du carrelage de la salle de bain.

- ✓ **FREDON**

Madame le Maire annonce que le référent local sera Madame GAUTRON Marie-Ange comme l'an passé.

✓ 8 MAI

Une gerbe sera déposée par le conseil municipal au monument aux morts de Hotot en Auge

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire leva la séance à 22 heures 30.

Le Maire

Brigitte PATUREL

